

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE**

Le 28 mars 2017

**DE PRE SAINT-NOM**

4 allée de la forêt de Marly

78860 – SAINT NOM LA BRETECHE

Site : [www.pre-saint-nom.org](http://www.pre-saint-nom.org)

**SIREN : 380 821 678**

## **ASSEMBLEE GENERALE du mardi 28 mars 2017**

Lieu : grande salle de la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Il est 20 h 45 et nous allons pouvoir ouvrir la séance. Les feuilles de présence, qui vont rester encore un moment à l'entrée de la salle à l'usage des retardataires, montrent que d'ores et déjà plus de la moitié des propriétaires sont présents ou représentés. Le quorum étant atteint, notre Assemblée peut valablement délibérer.

Je dépose sur le bureau de l'Assemblée :

\* Un exemplaire des statuts.

\* La convocation à l'A. G. comprenant l'ordre du jour et les projets de résolutions.

\* les feuilles de présence : nombre de présents ou représentés = 151 dont 73 pouvoirs.

Les absents sont au nombre de 51 membres, soit un quorum de 75 % environ ( 202 membres en tout )

\* Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016

Nous aurons besoin de deux volontaires parmi les membres de l'Association possédant, tant par eux-mêmes que par les pouvoirs qu'ils ont reçus, le plus grand nombre de voix, afin de remplir les fonctions de scrutateurs.

Je demande donc à Madame Inge MAISONDIEU et à Monsieur Jean LESNARD qui ont le plus grand nombre de POUVOIRS, ( 10 chacun ) s'ils veulent bien se dévouer.....et je les en remercie.

Je vous propose de désigner Madame Ingrid TESTAS, Secrétaire du Comité Syndical, en qualité de Secrétaire de notre Assemblée Générale.

Mme Ingrid TESTAS prend donc la parole.

L'ordre du jour sur lequel nous sommes appelés à délibérer est le suivant :

\* Rapport moral du Président

\* Comptes de l'année 2016. Rapport du trésorier et de la Commission des Finances.

- \* Quitus au Comité Syndical
- \* Budget de fonctionnement de l'année 2017.
- \* Elections de 4 membres du Comité Syndical ;
- \* Questions diverses.

Je suggère donc et sans plus attendre de commencer par le premier point : le rapport moral du Président.

## **RAPPORT MORAL**

*( je précise que ce RAPPORT MORAL a été amendé et approuvé par les autres membres du Comité Syndical )*

**La dernière Assemblée Générale de notre Association a eu lieu le 5 Avril 2016. Ce rapport moral sera divisé en 4 grands chapitres, qui sont les suivants :**

- 1 – Nos joies et nos peines.
- 2 – Action de votre Comité Syndical au cours des 12 derniers mois.
- 3 – Quel avenir pour PSN ?
- 4 – Conclusion.

### **1 – NOS JOIES ET NOS PEINES.**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous, en 2016, 4 nouvelles familles.

A tous et toutes, je leur souhaite la bienvenue au nom de l'A.S.L. J'ajoute deux remarques :

**La première** est pour dire à tous ces nouveaux arrivants que le Comité souhaite les aider au cours de leurs réflexions AVANT de lancer des travaux d'aménagement de leur nouvelle maison. Et donc d'organiser les R/V auprès des propriétaires qui occupent le même modèle de maison car :

- a - Pour les travaux intérieurs chacun est libre de modifier ou aménager comme bon lui semble
- b - Pour l'extérieur, les modifications sont soumises à l'approbation de PSN ( donc des voisins ) + le Service de l'Urbanisme en Mairie.

**La seconde** est de leur rappeler à tous, qu'il y a un Cahier des Charges qui leur a été transmis par le Notaire au cours de la mutation de leur maison et que ce C.D.C. doit être respecté, ce qui est un gage de tranquillité avec les voisins, avec l'ASL et enfin avec le Service de l'Urbanisme de la Mairie. Eventuellement avec le fisc, ce qui n'est pas à négliger.

Nous regrettons toujours de voir partir des voisins, parfois des amis vers de nouvelles destinations pour des motifs divers, qu'ils soient professionnels ou liés à la santé. A noter que notre résidence se renouvelle et ne se transforme pas en maison de retraite en maintenant un bon équilibre entre les jeunes, les personnes en activité et les retraités actifs ou non.

Les décès survenus au cours de l'année écoulée ont été mentionnés.

Puis le 13 octobre 2016, c'est Monsieur Marcel DEVIANNE qui est décédé.

Un hommage tout spécial lui a été rendu au cours de cette AGO. C'est en effet Marcel DEVIANNE qui a été à l'origine de la gestion bénévole de PSN, toujours en vigueur, en 1991 / 1992.

Ayons une pensée aussi pour ceux qui ne sont pas parmi nous ce soir en raison de la maladie.  
Je profite aussi de cette occasion pour vous dire que nous avons quelques maisons qui ne sont occupées que par une personne seule.

## **2 – ACTION DE VOTRE COMITE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS.**

Votre Comité s'est réuni formellement 5 fois. De multiples réunions entre les membres ont eu lieu, de manière informelle pour assurer la gestion quotidienne de notre domaine.

Sachez aussi que tous les membres du Comité sont reliés entre eux par Internet. Les décisions sont prises après concertation entre nous, dans l'intérêt bien compris de tous et notamment de PSN.

En votre nom à tous, je tiens à remercier très sincèrement tous les bénévoles qui se dévouent dans de nombreux domaines. Ils nous permettent de réduire nos coûts et aussi d'avoir une meilleure qualité de vie. (*présentation des membres du Comité*)

Les commentaires que j'ai pu faire au cours des années précédentes, sont toujours les mêmes et je ne vais citer que les têtes de chapitres afin de gagner un peu de temps :

Voitures dans PSN : vitesse toujours beaucoup trop élevée !!

**Finances de PSN** : en parfait état. Notre Trésorier Nicolas TERTRE vous en dira plus dans quelques instants, tout comme Jacques REPUSSARD et Christian LHEMANN qui « surveillent » nos comptes régulièrement avec les membres de la commission des Finances.

J'aborde maintenant un point qui est important dans la vie de notre ASL et qui concerne le CONTROLE DE NOS COMPTES.

Depuis l'an dernier nous avons demandé au Cabinet BECOM à VERSAILLES de bien vouloir prendre en charge une bonne partie de notre comptabilité et ceci avec un logiciel « certifié »

Nous vous avons adressé les documents émis par BECOM avec la CONVOCATION à cette A.G.O.

Pour une somme raisonnable c'est la garantie d'être conformes aux exigences de la loi ALUR, de pouvoir compter sur un professionnel et aussi de décharger une part du travail de notre Trésorier.

C'est un progrès très net dans la gestion de PSN et nous espérons que cette disposition se poursuivra au cours des prochaines années.

Je remercie encore Nicolas TERTRE et Cyril RIDEL pour avoir fait aboutir ce dossier.

**Sécurité** : comme vous ne le savez sans doute pas, votre Comité consacre beaucoup de temps à cette question qui n'est pas propre à PSN mais qui est liée à l'environnement général non seulement de notre région, de notre pays et qui va bien au-delà de nos frontières. C'est un fait que nous déplorons et auquel nous devons faire face, dans la limite de nos moyens.

Vincent MASCLE et Marie-Odile AZAÏS vont développer ce chapitre au cours de cette réunion qui comportera deux aspects essentiels :

AA – VOISINS VIGILANTS.

Cette organisation se met en place petit à petit en étroite collaboration avec la Mairie.

BB – POSE DE CAMERAS de VIDEO-PROTECTION.

Vincent MASCLE fera le point de cet équipement.

**Espaces verts et propreté générale** : corrects.

Je précise cependant que certains propriétaires ne sont pas aux normes de PSN. ( les haies sont beaucoup trop hautes d'une manière générale et souvent empiètent anormalement sur les trottoirs). Michèle MOULLIET est en relation avec notre prestataire EDEN-VERT et elle fait tout son possible pour que PSN soit aussi belle que possible.

Notre Résidence a été sérieusement endommagée au cours de l'automne 2016 par des sangliers qui sont sortis de la forêt de Marly, le long du CD 98. Des propriétés privées en bordure du CD 98 ont également subi de nombreux dégâts.

Les pelouses au bas des squares des Tilleuls et des Mirabelles ont été retournées en de nombreux endroits. En cause : les clôtures aussi bien côté forêt que côté PSN qui ont laissé apparaître des « trous » par lesquels les sangliers sont passés. En étroite collaboration avec la Mairie, nous avons obtenu du Conseil Départemental des Yvelines que la clôture côté forêt de Marly soit réhabilitée de manière à éviter que les sangliers ne sortent de la forêt. Par ailleurs des battues ont été menées par l'O.N.F. en novembre 2016 avec des dizaines de sangliers éliminés.

**Electricité** : Vincent MASCLE abordera cette question au cours de la réunion.

Pierre MOULLIET règle de nombreux problèmes électriques au fur et à mesure où ils lui sont signalés. Merci à tous ceux qui se donnent la peine de signaler les pannes sur nos lampadaires.

Pierre MOULLIET a initié le changement des ampoules. Il vous donnera l'essentiel de cette question.

**TV** : Christian LHEMANN vous dira quelques mots sur cette question de TV. Karel KURZWEIL donnera quelques précisions sur l'installation possible de la fibre optique à Saint-Nom-la-Bretèche au cours des mois qui viennent.

**Initiatives** : cette rubrique a été bien remplie en 2016 avec les opérations RAMONAGE et ENTRETIEN des chaudières.

Une nouvelle opération « **rénovation des parkings** » devant nos garages a été lancée fin 2015 pour une réalisation à partir de la mi-avril 2016. Une vingtaine de maisons a été concernée.

### **3 – QUEL AVENIR POUR PSN ?**

Le programme des mois à venir est bien défini et là encore je vais me contenter de citer les têtes de chapitres :

#### **SECURITE :**

Collaboration étroite avec la Mairie concernant l'amélioration de la SECURITE, sous diverses formes. La mise en place de nos caméras de vidéo-protection est en cours et ce programme devrait nous permettre d'améliorer la SECURITE de PSN, secteur sensible s'il en est. Vincent MASCLE vous en dira un peu plus au cours de cette réunion.

### **ECLAIRAGE DE LA VOIRIE.**

Continuer notre travail sur le réseau électrique d'éclairage de la voirie. Nous sommes attentifs au progrès de l'éclairage public et veillerons à étudier tout nouvel équipement qui serait meilleur que celui en place avec les ampoules LED actuelles. Ces ampoules ont été mises dans tous nos lampadaires au cours de 2016, opération qui se traduit par des économies importantes dans la consommation électrique et une fiabilité améliorée.

Nous avons examiné la situation de nos 95 lampadaires et avons estimé qu'il fallait les rénover..

Ce sujet vous sera présenté dans l'examen du budget 2017.

### **NOS CABLES ELECTRIQUES DANS PSN.**

ENEDIS ( ex-ERDF et ex-EDF ) a pris la décision en début d'année de renouveler nos câbles électriques qui ont été placés à la construction de PSN et qui ne suffisent plus à assurer la transmission de la puissance demandée par les propriétaires. Cette opération nécessitera la coopération de tous les propriétaires car le changement des câbles se fera jusqu'au compteur pour chaque maison. Elle devrait durer 3 mois et commencera à l'automne prochain. Nous vous informerons dès que possible du planning des travaux. D'ores et déjà, je signale qu'il risque d'y avoir de grosses difficultés avec certaines haies qui ont tellement empiété sur les trottoirs qu'il faudra les tailler sérieusement. Je rappelle que la largeur de nos trottoirs doit être comprise entre 1 m et 1.2 m.

### **FIBRE OPTIQUE :**

Installation de la fibre optique dans PSN en collaboration avec la Mairie et Orange. Opération en cours actuellement. Ce point sera développé au cours de cette réunion.

### **MANIFESTATION INTERNE.**

Depuis une vingtaine d'années, votre Comité a organisé en début d'année ce que nous avons appelé LA GALETTE DES ROIS. L'objectif étant de permettre à chacun de retrouver ses voisins afin de les rencontrer, de nouer des relations de bon voisinage, également de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Cette réunion demande pas mal de temps de préparation aux bénévoles du Comité Syndical, sans oublier un budget significatif: location de la salle JKM, boissons et « galettes ». Nous avons constaté la perte d'intérêt de la part des propriétaires pour cette manifestation, année après année et notamment le dimanche 16 janvier 2017. En conséquence, nous sommes en pleine réflexion afin de déterminer si cette manifestation doit être maintenue ou bien si nous devons imaginer d'autres formes de rencontres entre nous tous, voire ne rien faire du tout, ce qui est le plus simple mais ce qui ne correspond pas aux souhaits des membres du Comité. Vos commentaires et propositions seront lus avec la plus grande attention.

### **NUISANCES DU CD 98 –**

La déviation de SNLB a été inaugurée en 1986. Une Association de défense contre les nuisances du CD 98 a été créée et sa Présidente Rachel MILUTINOVIC vous en dira un peu plus en fin de réunion.

